

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 20 NOVEMBRE 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- **Vu** l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil municipal du 28 mai 2020, visée en Préfecture le 3 juin 2020 ;
- **Considérant** que lors de l'accident du 2/9/2023, un lampadaire a été endommagé, route de Grenoble à Gap, par un véhicule ;
- **Considérant** que l'assurance MAAF a procédé au versement de la somme de 3456.22 € en règlement de ce sinistre, ce qu'il y a lieu d'accepter ;
- **Considérant** que cette indemnisation est en adéquation avec le préjudice subi par la Ville ;

DECIDONS

- **Article 1 :** D'accepter l'indemnisation de l'assurance MAAF d'un montant de 3456.22 € en règlement du sinistre du 2.9.2023.
- **Article 2 :** Les crédits correspondants seront affectés sur l'imputation 7788 budget 01.
- **Article 3 :** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 20 NOVEMBRE 2023

Le Maire-Adjoint



Olivier PAUCHON

Transmis en Préfecture le : 22 NOV 2023
Publié ou notifié le : 22 NOV 2023

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_11_475
Objet :	Décision d'acceptation d'indemnisation de l'assurance MAAF d'un montant de 3456.22 ? en règlement du sinistre du 2.9.2023
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-11-20 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	005-210500617-20231120-D2023_11_475-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	948 o
Nom métier : 005-210500617-20231120-D2023_11_475-AI-1-1_0.xml		
Document principal (Acte individuel)	application/pdf	83.6 Ko
Nom original : D_13497.pdf		
Nom métier :		
99_AI-005-210500617-20231120-D2023_11_475-AI-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 novembre 2023 à 08h26min55s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 novembre 2023 à 08h26min56s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 novembre 2023 à 08h26min56s	Transmis au MI
Acquittement reçu	22 novembre 2023 à 08h27min01s	Reçu par le MI le 2023-11-22